

REFERENCE: SCA/2/17 (14)

Le Président du Comité du Conseil de sécurité faisant suite aux résolutions 1267 (1999), 1989 (2011) et 2253 (2015) concernant l'EIL (Daesh), Al-Qaida et les personnes, groupes, entreprises et entités qui leur sont associés présente ses compliments aux représentants permanents des États Membres et aux observateurs permanents des États non membres auprès de l'Organisation des Nations Unies et souhaite les informer de ce qui suit:

Le **28 avril 2017**, les entrées ci-après **ont été radiées** de la Liste des personnes et entités visées par les sanctions contre l'EIL (Daesh) et Al-Qaida. Les entrées ont été radiées à l'issue de l'examen par le Comité de la demande de radiation présentées par ce requérant par le biais du Médiateur créé par la résolution 1904 (2009), et après son examen du rapport d'ensemble du Médiateur sur ce demande. Les mesures de gel des avoirs, d'interdiction de voyager et d'embargo sur les armes énoncées au paragraphe 2 de la résolution 2253 (2015) du Conseil de sécurité et adoptées en vertu du Chapitre VII de la Charte des Nations Unies ne s'appliquent donc plus aux entrées suivantes :

A. Personnes

QDi.259 Nom: 1: FRITZ 2: MARTIN 3: GELOWICZ 4: n.d.

Nom (alphabet d'origine): جيلوفيتش مارتن فريتز

Titre: n.d. **Désignation:** n.d. **Date de naissance:** 1 sept. 1979 **Lieu de naissance:** Munich, Allemagne **Pseudonyme fiable:** a) Robert Konars né 10 avril 1979 à Liege, Belgique b) Markus Gebert **Pseudonyme peu fiable:** a) Malik b) Benzl c) Bentley **Nationalité:** Allemagne **Numéro de passeport:** Allemagne numéro 7020069907, délivré à Ulm, Allemagne (a expiré le 11 du 20 mai.) **Numéro national d'identification:** Allemagne 7020783883, délivré à Ulm, Allemagne (Numéro de carte d'identité fédérale, a expiré le 10 juin 2008.) **Adresse:** a) (en prison en Allemagne (depuis sept. 2007)) b) Böfing Weg 20, Ulm, 89075, Allemagne (ancienne adresse) **Date d'inscription:** 27 oct. 2008 (modifications 13 déc. 2011) **Renseignements divers:** associé à l'Union du Jihad islamique, également connue sous le nom « Groupe du Jihad islamique » (QDe.119). Associé à Daniel Martin Schneider (QDi.260). En détention en Allemagne en juin 2010.

QDi.200 Nom: 1: DIEMAN 2: ABDULKADIR IZZAT 3: n.d. 4: n.d.

Nom (alphabet d'origine): عزت القادر عبد ديمان

Titre: n.d. **Désignation:** n.d. **Date de naissance:** 4 juil. 1965 **Lieu de naissance:** Kirkuk, Iraq
Pseudonyme fiable: Deiman Alhasenben Ali Aljabbari né 4 juil. 1965 **Pseudonyme peu fiable:** n.d. **Nationalité:** Iraq **Numéro de passeport:** (document de voyage allemand (« Reiseausweis ») A 0141062 (annulé en sept. 2012)) **Numéro national d'identification:** n.d.
Adresse: Bavière, Allemagne **Date d'inscription:** 6 déc. 2005 (modifications 25 janv. 2010, 13 déc. 2011, 15 nov. 2012) **Renseignements divers:** la révision prévue par la résolution 1822 (2008) du Conseil de sécurité a été achevée le 30 juill. 2009.

Les noms des personnes et entités radiées de la Liste des sanctions contre l'EIL (Da'esh) et Al-Qaida en application d'une décision du Comité sont publiés à la rubrique Communiqués de presse du site Web du Comité :

<https://www.un.org/sc/suborg/fr/sanctions/1267/press-releases>

Pour obtenir une version actualisée de la Liste des individus et entités associés à l'EIL (Daesh) et Al-Qaida, faisant l'objet de sanctions, les États Membres sont encouragés à consulter régulièrement le site Web à l'adresse suivante:

https://www.un.org/sc/suborg/fr/sanctions/1267/aq_sanctions_list. Cette liste est disponible en format HTML, PDF et XML et est actualisée régulièrement compte tenu des informations communiquées par les États Membres et les organisations internationales et régionales.

La liste récapitulative du Conseil de sécurité des Nations Unies est mise à jour suivant toutes les modifications apportées à la liste des sanctions contre l'EIL (Daesh) et Al-Qaida. Une version mise à jour de la Liste récapitulative est accessible à l'adresse suivante: <https://www.un.org/sc/suborg/fr/sanctions/un-sc-consolidated-list>.

Conformément au paragraphe 19 de la résolution 1526 (2004), le secrétariat envoie automatiquement les mises à jour de la liste aux États, organisations régionales et sous-régionales par courrier électronique peu après les avoir affichées sur le site Web du Comité. Les États Membres sont invités à communiquer toute information nouvelle ou actualisée à ce sujet au secrétariat par courrier électronique à l'adresse suivante: SC-1267-Committee@un.org ou par télécopie au (+1-212) 963-1300. Le Comité encourage tous les États à permettre de procéder aux mises à jour à partir d'un courrier électronique, d'une image d'écran ou d'un affichage sur un site Web.

Le 28 avril 2017